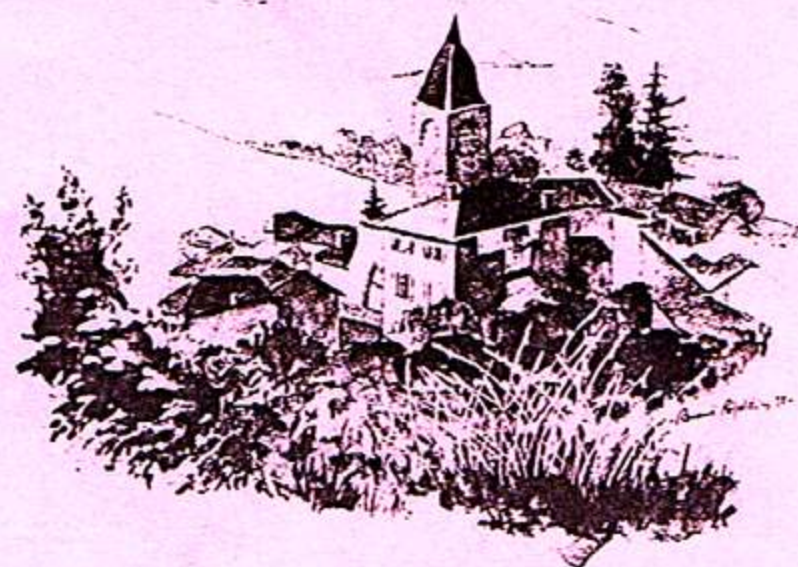




Flash - infos



N° 2

BAGNOLS octobre 1999

NOUVEAU LOGEMENT

Les travaux de construction du garage communal et du logement de la ZA des Bruyères seront bientôt terminés.

Le logement est du type T3, et toutes les personnes intéressées par cette location sont invitées à se faire inscrire en mairie avant le 30 novembre 1999.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les filles et les garçons nés en septembre, octobre, novembre et décembre 1983 sont priés de se faire recenser en mairie avant le 31 décembre 1999.

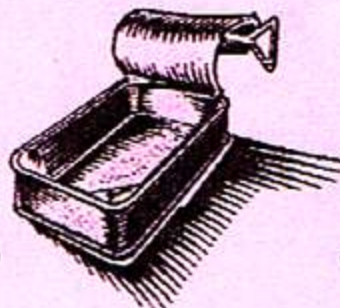
Se présenter aux heures d'ouverture du secrétariat muni du livret de famille.



TRI SELECTIF DES DECHETS MENAGERS

La réunion publique d'information précisant toutes les modalités concernant la collecte sélective, se tiendra le lundi 15 novembre à 19 heures salle des Deux Joseph.

Face à l'importance des enjeux, il serait souhaitable que chaque foyer soit représenté.



A.D.M.R.

Le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance d'octobre, d'attribuer une subvention à l'ADMR pour qu'elle puisse faire face à ses problèmes structurels.

Pour pérenniser son action, l'association a également besoin que des bénévoles se fassent connaître.

Contact ADMR sur Bagnols :
A.M. Duret 04 74 71 77 67

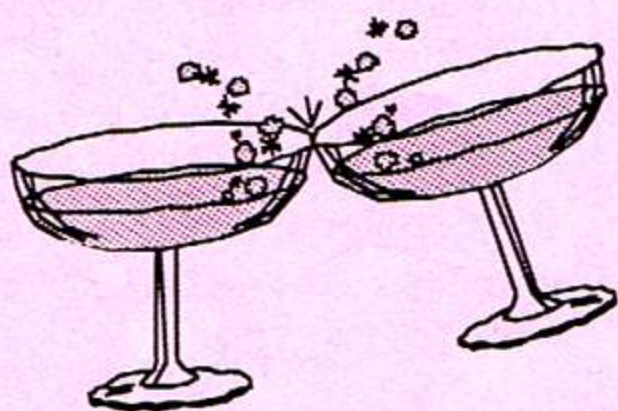
DATES A RETENIR



Rassemblement cantonal
des Anciens Combattants
le 14 novembre à 11 h. à Moiré



Réunion du Conseil Municipal
jeudi 9 décembre à 20 h. 30



HALLOWEEN

Cette ancienne tradition Celte est présente à la bibliothèque, une visite de l'exposition s'impose... Frissons garantis...



Pour nos petits amis, rendez-vous à la bibliothèque le mardi 9 Novembre à 16 h 45 pour l'heure du conte.

Inscription préalable à la bibliothèque.

11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative du 11 novembre aura lieu à Bagnols le jeudi 11 à 10 h 30.

Repas des Anciens

Il aura lieu le dimanche 5 décembre à midi.

Tous les Bagnolais sont invités à participer à ce repas convivial et animé ! Chansons, devinettes, histoires, danses, sont la bienvenue pour ponctuer le savoureux repas préparé par le Chef Bruno Bénéteau.

Prochainement les bulletins d'inscription seront distribués par les membres du CCAS et les conseillers municipaux. Si par inadvertance une boîte aux lettres est oubliée, il est toujours possible de s'inscrire directement en Mairie.